



2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets

EMPLACEMENTS DES MOLOKS ET DES ÉCOPOINTS



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Porrentruy
Secteur A et B 2026





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

CENTRES DE TRI

Loca à Porrentruy : Tél. 032 466 76 66

lundi au vendredi : 07h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Quatre samedis/an de 8h à 11h00 : Janv. 10 / Avril 11 / Juillet 4 / Oct. 3.

Ramseyer SA à Courgenay : Tél. 032 471 15 52
lundi au vendredi : 07h00 à 11h45 et 13h15 à 17h15.

Centre Ecotri (Ramseyer) : lundi-mercredi-vendredi de 13h15 à 17h15.

2 samedis par mois de 09h00 à 11h45 aux dates suivantes : Janv. 3-24 / Fév. 7-21 / Mars 7-21 / Avril 11-25 / Mai 9-23 / Juin 6-20 / Juillet 4-18 / Août 8-22 / Sept. 5-19 / Oct. 3-17 / Nov. 7-21 / Déc. 5-19.

Station d'épuration de Porrentruy et Environs (SEPE) :

Chemin de Bonne-Fontaine 8
2900 Porrentruy

Tous les 3ème lundis du mois de 14h00 à 17h00, en cas de jour férié, report au 4ème lundi du mois. **A l'exception de décembre** : 2ème lundi du mois.

Peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.

www.sepe-porrentruy.ch.

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

Dépôts autorisés tous les jours de 06h00 à 22h00, sauf dimanche et les jours fériés.

Sous-Bellevue : verre, alu/fer-blanc, papier/carton et sac taxés.

Chemin des Vauches, Rue du Mont-Terri, La Colombière, Rue du Jura, Esplanade des

Tilleuls : verre, alu/fer-blanc, papier/carton, huiles et sac taxés.

Contact et infos

Service UEI

Municipalité de Porrentruy
Rue Achille-Merguin 2
2900 Porrentruy
032 465 78 71
uei@porrentruy.ch
www.porrentruy.ch

SIDP

Syndicat intercommunal district Porrentruy
Rue d'Airmont 7
2900 Porrentruy
032 466 88 81
secretariat@sidp.ch
www.sidp.ch

DDJ Services

Service de déchetterie et débarras à domicile
2923 Basse-Allaine
079 933 47 73
info@ddj-services.ch

Ma place de COMPOSTAGE

La Prairie - Route de Courtedoux 99 - Porrentruy

Lundi au samedi de 07h00 à 20h00.

Badge obligatoire à commander sur <https://ajoverts.ch/>

SACS-POUBELLE ou CONTENEURS AVEC PUCE

Taxe au volume : Sacs officiels SIDP à déposer dans les moloks et écopoints.

Taxe au poids : Conteneurs 800L équipés d'une puce.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012

Aux heures de bureau (tarif local)



2026 PORRENTUY TOURNÉES DE RAMASSAGE DES DÉCHETS SECTEUR A

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
lun									1			1
mar									2			2
mer				1			1		3			3
jeu	Nouvel-An			2			2		4	1		4
ven	Lendemain du Nouvel-an			3	Fête du Travail		3			2		
sam				4	2		4	1	5	3		5
dim		1	1	5	3		5	2	6	4	1	6
lun		2	2	6	4	1	6	3	7	5	2	7
mar		3	3	7	5	2	7	4	8	6	3	8
mer		4	4	8	6	3	8	5	9	7	4	9
jeu		5	5	9	7	4	9	6	10	8	5	10
ven		6	6	10	8	5	10	7	11	9	6	11
sam		7	7	11	9	6	11	8	12	10	7	12
dim		8	8	12	10	7	12	9	13	11	8	13
lun		9	9	13	11	8	13	10	14	12	9	14
mar		10	10	14	12	9	14	11	15	13	10	15
mer		11	11	15	13	10	15	12	16	14	11	16
jeu		12	12	16	14	11	16	13	17	15	12	17
ven		13	13	17	15	12	17	14	18	16	13	18
sam		14	14	18	16	13	18	15	19	17	14	19
dim		15	15	19	17	14	19	16	20	18	15	20
lun		16	16	20	18	15	20	17	21	19	16	21
mar		17	17	21	19	16	21	18	22	20	Lundi de St-Martin	22
mer		18	18	22	20	17	22	19	23	21	18	23
jeu		19	19	23	21	18	23	20	24	22	19	24
ven		20	20	24	22	19	24	21	25	23	20	25
sam		21	21	25	23	20	25	22	26	24	21	26
dim		22	22	26	24	21	26	23	27	25	22	27
lun		23	23	27	25	22	27	24	28	26	23	28
mar		24	24	28	26	23	28	25	29	27	24	29
mer		25	25	29	27	24	29	26	30	28	25	30
jeu		26	26	30	28	25	30	27		29	26	31
ven		27	27		29	26	31	28		30	27	
sam		28	28		30	27		29		31	28	
dim			29		31	28		30			29	
lun			30			29		31			30	
mar			31			30						

2026 PORRENTRU Y TOURNEES DE RAMASSAGE DES DECHETS SECTEUR B

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
lun												
mar												1
mer				1					2			2
jeu	1	Nouvel-An		2					3	1		3
ven	2	lendemai du Nouv -an		3	Verdés-Sant	1			4	2		4
sam	3			4		2			5	3		5
dim	4		1	5	3			1	6	4	1	6
lun	5		2	6	lundi de 3 Heures	1		3	7	5	2	7
mar	6		3	7		2		4	8	6	3	8
mer	7		4	8		3		5	9	7	4	9
jeu	8		5	9		4		6	10	8	5	10
ven	9		6	10		5		7	11	9	6	11
sam	10		7	11		6		8	12	10	7	12
dim	11		8	12		7		9	13	11	8	13
lun	12		9	13		8		10	14	12	9	14
mar	13		10	14		9		11	15	13	10	15
mer	14		11	15		10		12	16	14	11	16
jeu	15		12	16	Assomption	11		13	17	15	12	17
ven	16		13	17		12		14	18	16	13	18
sam	17		14	18		13		15	19	17	14	19
dim	18		15	19		14		Assomption	20	18	15	20
lun	19		16	20		15			21	19	Lundi de St Martin	21
mar	20		17	21		16			22	20		22
mer	21		18	22		17		19	23	21	18	23
jeu	22		19	23		18		20	24	22	19	24
ven	23		20	24		19		21	25	23	20	25
sam	24		21	25		20		22	26	24	21	26
dim	25		22	26	Pentecôte	21		23	27	25	22	27
lun	26		23	27		22		24	28	26	23	28
mar	27		24	28		23		25	29	27	24	29
mer	28		25	29		24		26	30	28	25	30
jeu	29		26	30		25		27		29	26	31
ven	30		27			26		28		30	27	
sam	31		28			27		29		31	28	
dim			29		31	28		30			29	
lun			30			29		31			30	
mar			31			30						



Comment bien **trier** ?



Ordures ménagères sacs SIDP

Tournées de ramassage avec un conteneur à puce ou dépôt dans les moloks et écopoints (voir plan).



Huiles minérales et végétales

5 écopoints (voir points de collecte).



Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière, à déposer avec l'aluminium, ou si symbole de danger avec les déchets spéciaux, sinon dans le sac poubelle officiel SIDP.



Aluminium et boîtes de conserve

6 écopoints (voir points de collecte).



Papier

A déposer en paquets ficelés. Ne pas mettre dans un sac même en cas de pluie. Collectes porte-à-porte, dans 6 écopoints ou dépôt chez Loca SA.



Capsules Nespresso (aluminium)

Rapid'Service, Chemin des Vanniers 7, Porrentruy.



Déchets inertes (petites quantités) payants

Dépôt payant
Gobat Génie Civil, Courgenay, 032/471 02 20.
Loca, Porrentruy, 032/466 76 66.
Ramseyer, Courgenay, 032/471 15 52.



Piles et accumulateurs

Dans les points de vente, les déchetteries ou au SEPE (voir "Mes centres de tri").



PET

Conteneurs prévus à cet effet dans les points de vente.



Déchets encombrants combustibles

Déchet comb. max. 150x100x50 cm et 50 kg p/objet ne pouvant pas être mis dans un sac SIDP. Porte-à-porte ou dépôt payant chez Loca ou Ramseyer, payant à domicile sur demande, DDJ Serv. (voir contact).



Déchets spéciaux des ménages

Aux points de vente ou au SEPE, Chemin de la Bonne-Fontaine 8, Porrentruy. 3e lundi du mois de 14h à 17h (4e si 3e férié sauf déc. 2e) ou sur rendez-vous au 032 466 33 66.



Médicaments

Dans les points de vente.



Pneus payants

Dépôt payant chez votre garagiste, chez Loca SA ou Ramseyer SA.



Carton propre

Collectes porte-à-porte (carton aplati et ficelé). Collectes porte-à-porte, dans 6 écopoints ou dépôt chez Loca SA.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Seuls les restes de ménages peuvent être traités dans les centres de compostage, sauf, restes de viande, volaille, poisson, os, arêtes qui sont interdits. A mettre dans les sacs SIDP.



Cendres de bois

Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans les sacs officiels SIDP. (Si >1m3: peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



Verre

6 écopoints (voir points de collecte).



Appareils électriques et électroniques

Aux points de vente ou aux centres de tri Loca SA ou Ramseyer SA. Reprise gratuite. Fondation SENS www.erecycling.ch - 043 255 20 00.



Flacons en plastique avec bouchon

Dans les sacs officiels SIDP ou dépôt payant chez Loca SA ou Ramseyer SA. Par les points de vente.



Dépouilles d'animaux

Centre régional de ramassage des déchets carnés, La Rochette 51 - 2900 Porrentruy - tél. 079 816 33 67. Si urgence, police - tél. 032 465 77 22.



Déchets compostables ménagers

Collectes porte-à-porte (interdiction d'utiliser des sacs de récupération en toile) ou dépôt à la Place de compostage de la Prairie (badge obligatoire).



Vaisselle (porcelaine) payants

Chez Loca SA : CHF 20.00 le coffre ou la remorque.



Sagex payants

Loca SA, Les grandes Vies 42, à Porrentruy. Dépôt payant. Pour des volumes inférieurs à 250 l : CHF 7.60. Par sac de 500 litres vendus sur site : CHF 15.20.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Dans les sacs officiels SIDP si le fournisseur ne les reprend pas. Certaines cartouches sont recyclables.



Tubes lumineux (néon) / LED

Dépôt gratuit dans les points de vente, chez Loca SA ou Ramseyer SA.



Ferraille (objets métalliques)

Objets contenant plus de 50% de métal et pesant moins de 50kg. Collectes porte-à-porte ou dépôt gratuit chez Loca SA ou Ramseyer SA.



Bois

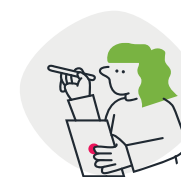
Barrières en bois, lattes, volets, cadres de fenêtre, palettes, chez Loca SA ou Ramseyer contre paiement. Meubles en bois : voir déchets encombrants.



CD

Prioritairement aux points de vente ou dans les sacs officiels SIDP.

Les types de déchets



Y A DE TOUT...
MAIS ÇA VA
OÙ?

SI T'AS L'APPLI,
T'AS LA SOLUTION!

FACILE, PAPA!
SCANNE LE CODE
QR!



MES TOURNÉES DE COLLECTE – INFORMATIONS IMPORTANTES

DÉPOSER LES DÉCHETS AU PLUS TÔT LA VEILLE DÈS 18H00 OU AU PLUS TARD LE JOUR-J AVANT 06H00



Ce qui est autorisé :

- ✓ Tout objet compris entre 18 et 50 kg et n'entrant pas dans une autre catégorie de déchets
- ✓ Tout objet de moins de 18 kg dont les dimensions ne permettent pas d'être mis dans un sac poubelle officiel (17, 35, 60 ou 110 litres)

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Les objets de moins de 18 kg pouvant être mis dans un sac poubelle. Tout objet pouvant être mis dans un sac n'est pas ramassé (bidons, petites planches, jouets, parapluies, chaussures, etc.)
- ✗ Les appareils électriques, électroniques, ménagers et sanitaires
- ✗ Les objets métalliques
- ✗ Les objets de plus de 50 kg ou dont les dimensions excèdent 150 x 100 x 50 cm
- ✗ Les planches, lambris, barrières de jardin et autres déchets similaires
- ✗ Les déchets de déconstruction, démolition et autres déchets liés à l'entretien ou à la réfection de locaux ou bâtiments



Ce qui est autorisé :

- ✓ Journaux
- ✓ Magazines, illustrés, prospectus
- ✓ Pages de livre sans reliure
- ✓ Enveloppes avec ou sans fenêtre
- ✓ Photocopies, papier pour correspondance
- ✓ Blocs-notes, papier recyclé

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Papier pour fleurs
- ✗ Papier cadeau contrecollé
- ✗ Papier ménage, adhésif, autocollants, carbone, filtre, étiquettes
- ✗ Poches pour photos
- ✗ Serviettes et mouchoirs et nappes en papier



Ce qui est autorisé :

- ✓ Enveloppes en carton et en ondulé
- ✓ Papier d'emballage
- ✓ Cartons plats et en ondulé
- ✓ Cartons à fruits, à légumes, à oeufs
- ✓ Papier broyé dans un carton

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Berlingots de lait ou de jus de fruit
- ✗ Emballages contrecollés et laminés (produits congelés)
- ✗ Plastique, étiquettes, papier adhésif
- ✗ Autres déchets mélangés au carton



Ce qui est autorisé :

- ✓ Tout objet contenant plus de 50% de métal est considéré comme ferraille, pour autant qu'il pèse moins de 50 kg

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Appareils sanitaires, électriques et électroniques
- ✗ Volets, stores, cadres de fenêtres, chéneaux, évier, lavabos, etc. et tout autre déchet lié à des travaux d'entretien



Ce qui est autorisé :

- ✓ Déchets de cuisine à base végétale et **non cuisinés** (fruits et légumes, épluchures)
- ✓ Marc de café, sachets de thé
- ✓ Déchets de jardinage
- ✓ Tailles de haies (coupées en section)
- ✓ Gazon, feuilles, sciure de copeaux
- ✓ Branchages ficelés ne dépassant pas 18 kg par fagot et d'un diamètre de 18 cm et d'une longueur maximale de 1m50

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Litières pour animaux (bactéries et parasites présents dans les excréments)
- ✗ La terre (déchet inerte)
- ✗ Cendres de bois
- ✗ **Les déchets cuisinés sont strictement interdits !**
- ✗ **Sacs de récupération en toile interdits !**

SECTEUR A :

Airmont, Allaine, Alle, Arquebusiers, Auguste-Cuenin, Bains, Banné, Beaufroid, Beaupré, Belfort, Bennelats, Bois-Husson, Bonne-Fontaine, Bruequelin, Bure, Capucins, Château, Chenevières, Chevières, Coeuve, Combe, Colombière, Condemène, Cordonniers, Courgenay, Cras, Cras-Mouche, Creugenat, Elsaesser, Ermitage, Fahy, Fontenais, Foyards, France, Gagneurs, Gare, Grandes-Vies, Grands-Champs, Gustave-Amweg, Haute-Fin, Hôpital, Jura, Laboureurs, Lilas, Lorette, Maltière, Marchands, Microferme, Minoux, Molière, Morimont, Perche, Perriers, Planchettes, Pont d'Able, Prairie, Pré-Monsieur, Roche-de-Mars, Rochette, Rondez, Rosaire, Rouges-Terres, Schliff, Soupis, Sous-Bellevue, St-Germain, Synagogue, Tanneurs, Tisserands, Val, Vanniers, Varieux, Vauches, Vied'Entier, Voyeboeuf, Waldeck, Xavier-Stockmar.

SECTEUR B :

Achille-Merguin, Annonciades, Argile, Baïches, Blarer-de-Wartensee, Bressaucourt, Chainions, Chaumont, Cigogne, Collège, Cour-aux-Moines, Courtedoux, Cygne, Eglise, Etang, Fontaine-aux-Chiens, Franchises, Grand-Rue, Gravier, Jonnières, Joseph-Trouillat, Lomont, Malvoisins, Malvaloz, Montjoie, Mont-Terri, Oiselier, Pâles, Peupliers, Pierre-Péquignat, Pré de la Claverie, Pré-Neuf, Pré-Tavanne, Rochattes, Roselière, Séminaire, St-Martin, St-Michel, Sœur Rita, Tarascon, Tarrières, Temple, Thurmann, Tilleuls, Tuileries, 23-Juin.